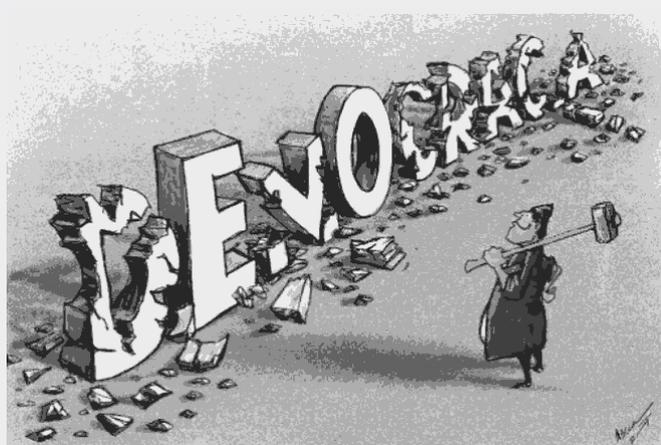


Petite leçon de « démocratie 2.0 » à l'usage de la Corée du Nord ou de la Chine



Par Alain Tortosa



1

Dictateurs, dictateuses voyez plus loin, évoluez dans votre gouvernance !

Nous apprenons qu'une délégation gouvernementale s'est rendue dans ces beaux pays afin de leur enseigner « *l'art de vivre à la française*² ».

La « démocratie french touch ».

(Comme ils disent là bas³.)

Nous sommes trop nombreux à avoir une vision étriquée et idéaliste de la dictature remontant à des centaines d'années.

Interrogez un quidam et il vous répondra que :

« Dans une dictature les opposants politiques sont emprisonnés, torturés et exécutés au petit matin dans la brume. »

L'on reconnaît une dictature lorsque les peuples vivent dans la terreur de

voir débarquer la police politique à 5 heures du matin pour les embarquer et ne plus jamais les revoir.

L'objet de cette visite amicale de la délégation française est de leur montrer ô combien la France est une démocratie innovante, un exemple à suivre.

Nous avons une vision romantique de la dictature :

« La vie en dictature est tellement infernale que même les couleurs disparaissent ! »

Des nuages noirs, de la brume, de la grisaille, de la pluie, des vêtements sombres... tout est noir en dictature.

La conscience du fait

Si vous regardez la Chine, vous verrez que les gens s'aiment, rient, se marient, font des enfants, ont des projets d'avenir, vont au restaurant, en discothèque, prennent des vacances, voyagent, ont accès aux biens de consommation... Bref tout ce que peut faire un Occidental ou un Français. Il est probable que la quasi-intégralité des Chinois ne pensent pas vivre en dictature⁴ !

Avouez que cela semble totalement délirant pour nous les « *démocrates viscéralement chevillés à la liberté* ». Sans doute ne savent-ils pas ce qu'est la vraie démocratie et c'est une raison pour laquelle nous ne nous retrouverons jamais en dictature sans le savoir. Une justification de plus à la visite de la délégation française.

La réalité visible

Pour la Corée du Nord, c'est un peu plus complexe, on ne voit pas la même évolution que pour la dictature chinoise. Elle demeure totalement conservatrice et attachée aux traditions.

Revenons donc à la Chine⁵ qui, selon certaines organisations, exécuterait plus de 8000 prisonniers par an ! Il y aurait aussi des milliers de prisonniers politiques, chiffre difficile à contrôler par essence et certains seraient internés en hôpital psychiatrique, comme au bon vieux temps.

Nostalgie quand tu nous tiens !

Nous voyons bien là une difficulté pour la Chine de tourner le dos à des pratiques millénaires qui demeurent séduisantes.

Mais c'est quoi cette vision passéiste ? Un peu de modernisme que diable !

Une erreur marketing

Nous avons la critique facile en France et pourtant on voit bien que ces dictatures auraient bien besoin de cabinets de conseil. Ce n'est pas de l'argent jeté par la fenêtre si cela permet d'améliorer l'emprise, pardon, « l'épanouissement » du peuple par le gouvernement.

Si voulez un succès commercial, il faut à la fois que votre produit soit bien ficelé, mais aussi une bonne campagne publicitaire.

De nombreuses dictatures gagneraient à s'inspirer du travail de la France en faveur des droits de l'homme. Rome ne s'est pas faite en un jour, mais le fait est que :

« *Nous disposons aujourd'hui d'un outil démocratique qui pourrait faire des jaloux parmi les tyrans.* »

Marquer les esprits !

C'est sans doute la grande erreur marketing des Chinois. Ils ont remplacé la dictature impériale par la dictature de Mao !

Je critique, mais en France on s'est aussi un petit peu emporté au moment de la Révolution.

Nous avons décapité le roi, ce qui était formidable pour symboliser la fin de la dictature monarchique.

Après il y a eu quelques flottements, un petit excès de zèle pour couper des têtes, un petit dictateur nommé Napoléon qui a un peu oublié que nous avons supprimé le roi pour permettre la démocratie.

Ensuite il nous a fallu plusieurs « républiques » pour s'approcher de la quasi-perfection grâce à la 5e République.

Le bicamérisme

Oh qu'il est beau le mot !

Ce principe consiste à avoir deux chambres dans les démocraties. En France nous avons la chambre basse (*députés élus au suffrage universel direct*) qui permet aux représentants du peuple de voter les lois et une chambre haute (*sénateurs élus par leurs copains*) qui est là pour contrôler que la chambre basse ne s'excite pas trop et respecte la Constitution.

On voit tout de suite que les élus du peuple ne peuvent pas faire n'importe quoi !

Le côté sympa est qu'en gros le Sénat ne décide de rien, il peut raconter ce qu'il veut, mais au final c'est la chambre basse, les députés, qui décident.

Reconnaissez que d'un point de vue « *démocratique* », ça en jette !

« *Nous on est là pour le peuple souverain !* »

La Cinquième République

Il nous a fallu presque deux siècles et demi pour parvenir à cette quasi « *perfection démocratique* ».

C'est au libérateur de la France, au gardien de la démocratie et des libertés, au patriote, le général de Gaulle, que nous devons cette Constitution.

C'est grâce à lui que les Français peuvent élire leur Président au suffrage universel direct, garant de la démocratie.

Se qui donne en gros les pleins pouvoirs au Président de la République durant toute la durée de son mandat. Mais comme il est « *démocratiquement élu* » au suffrage universel, il ne pourrait être dictateur que pendant 5 ans !

J'explique ceci pour nos amis étrangers et chinois qui feraient bien de s'inspirer de notre modèle de lumières.

(J'ai peut-être quelques lacunes ou imprécisions, mais dans le fond mon discours est plutôt conforme à la réalité.)

Prenez des notes, c'est important !

Pas plus de deux mandats consécutifs

Depuis 2008 le Président est limité en termes de mandats consécutifs, une manière de renforcer encore plus notre démocratie et éviter qu'un Président le reste ad vitam aeternam.

Sans changer la constitution, il a donc la possibilité de faire une pause de 5 ans après 10 ans de règne puis de revenir au pouvoir.

C'est cette hypothèse qui est soulignée par le journal mainstream La Tribune⁶ il y a quelques jours.

« *Et si Emmanuel Macron préparait en secret une "Poutine-Medvedev", un scénario de retour au pouvoir après une pause de cinq ans. Évoquer un troisième mandat de l'actuel président de la République, réélu cette année, est sans doute audacieux. Mais dans un monde aussi imprévisible, plusieurs indices y compris sur le site internet de l'Élysée montrent que l'hypothèse n'est pas si farfelue, tout comme le vrai-faux bluff de la*

menace de dissolution. La faire circuler permet à l'intéressé de tenter de conserver le contrôle face aux ambitions naissantes. Reste à savoir quel loyal serviteur acceptera de faire l'intérim de 2027 à 2032. »

Vous remarquerez que le journaliste n'a pas écrit « *accepterait* », mais « *acceptera* ».

Le dernier Président à avoir fait cela était l'odieux dictateur Poutine⁷ qui avait placé Medvedev le temps qu'il puisse à nouveau briguer le poste. Remercions Dieu une fois de plus de nous faire vivre en démocratie !

Président de la République

N'importe quel Français de plus de 18 ans peut briguer le poste de Président de la République et ce sans examen psychiatrique !

Pour se présenter, il doit obtenir la signature de 500 grands électeurs⁸ (*maires, députés, sénateurs, etc., soit environ 42 000 élus.*)

- Cela permet d'éliminer officiellement les « *rigolos* », mais aussi empêcher qu'il y ait 200 000 candidats à la présidence.
- Un candidat qui voudrait changer le système ne pourra donc pas se présenter. (*Aux dernières élections, le seul candidat un peu sérieux qui voulait quitter l'Europe et qui pouvait faire tache dans cette belle communion n'a pas pu obtenir ses 500 signatures.*)
- Depuis quelques années le parrainage est public. Il est donc possible de savoir qui a parrainé qui, et donc exercer des pressions pour contrôler son vote.
- Dans les faits si vous n'avez pas le soutien d'un parti politique implanté vous ne pourrez pas avoir vos signatures.

Une fois candidat, il vous faut :

- De l'argent. Pour les deux tours, le candidat n'a pas le droit de dépenser plus de 22 millions d'euros.
- Un soutien des partis politiques et des milieux d'affaires et d'influence.

Un candidat populaire, sans ressources, sans soutien d'un parti politique ou des milieux d'affaires ne pourra JAMAIS avoir ses 500 signatures et s'il les avait ne pourrait JAMAIS faire campagne et être élu Président.

Vous commencez à toucher du doigt ce que l'on appelle la « *démocratie à la française* ».

Mais ce n'est pas tout !

Les élections à deux tours :

C'est une des mesures géniales de notre constitution. Comment donner les pleins pouvoirs à un candidat élu qui aurait moins de la majorité des votants ?

Par un tour de passe-passe, il a été décidé que les deux candidats qui ont obtenu le plus de voix au premier tour des présidentielles ont le droit de se présenter au 2e. Et celui qui obtient la majorité des voix au 2e devient Président.

Pour faire passer l'arnaque, il est d'usage de dire que « *les Français choisissent au premier tour* » puis « *éliminent au 2e* ».

On aurait pu faire un 3e tour avec un candidat unique et ainsi le Président aurait été élu avec 100 % des voix, mais peut-être que quelques journalistes fins limiers auraient pu flairer l'arnaque.

Notons au passage qu'il y a une escroquerie dès le premier tour. Comme il est connu que ce n'est pas forcément le candidat qui a le plus de voix au premier tour qui sera nommé Président, le plus important est de passer l'obstacle du premier tour pour être qualifié pour le second. De fait des partis s'entendent dès le premier tour pour s'unir et présenter une force suffisante pour aller au second. (*C'est ce qu'a tenté la Nupes pour la dernière élection, regroupant des forces hétéroclites ne dépassant pas les 10 %.*) Cela devrait être interdit et d'autant plus qu'une fois élus (*députés*), ils se sont re-séparés pour créer chacun leur groupe¹⁰.

Deuxième escroquerie :

Les perdants du premier tour se désistent et appellent à voter pour un candidat du 2e tour, souvent moyennant la promesse d'un poste de Ministre ou autre. Certains se présentant au premier tour dans l'unique but de mettre ses voix aux enchères.

Troisième escroquerie :

Les bulletins blancs ou nuls ne sont pas comptabilisés et seuls les « *exprimés* » le sont.

Sans cela et malgré l'élection à deux tours, le Président élu risquerait d'avoir moins de 50 % des votants.

Dernière escroquerie :

Les médias subventionnés n'ont strictement aucune neutralité et prennent parti.

Tout ceci fait que le Président de la République est obligatoirement issu du monde politique de l'entre-soi. Au final moins de 20 % des Français en âge de voter auront réellement voté pour lui¹¹ (*moins de 15 % des Français*).

Nous voyons qu'il n'est pas vraiment nécessaire de mettre en place une fraude électorale pour sélectionner le « *bon* » Président.

Les députés représentants de la chambre basse

Vous pourriez me dire que les députés votent les lois et comme ils sont élus au suffrage universel nous sommes donc bien en démocratie et le Président ne serait que le gardien de la constitution.

Le seul problème est que le cirque est le même. Pour être député, il faut avoir une puissance financière, le soutien d'un parti et quand bien même vous auriez la majorité des voix au premier tour, vous seriez balayé au 2e par le jeu des alliances et des reports de voix. Et comme c'est une élection à deux tours à la majorité, celui qui gagne le 2e tour rafle la mise. C'est ainsi que le Front National, premier parti de France (*et autorisé*) n'avait quasi aucun député à l'assemblée.

La chambre des députés est un entre-soi et certainement pas un reflet de l'opinion politique des Français.

Mais ce n'est pas tout. Bien que le système soit verrouillé, il était possible que le Président élu (*exemple « de droite »*) se retrouve avec une majorité de députés opposés (*ex « de gauche »*) et que son pouvoir soit entamé. Qu'à cela ne tienne...

Il a donc été décidé que l'élection du Président et celle des députés se fassent quasi conjointement.

Le peuple a beau être manipulable et versatile, il est peu probable qu'il vote à l'opposé 15 jours après avoir « *choisi* » son Président.

Nous avons donc mis en œuvre un maximum de sécurités afin de réduire au silence la chambre des députés en permettant au Président élu d'avoir une majorité de députés de son bord.

Bien entendu les lois ne sont pas votées à la majorité des deux tiers pour asseoir leur légitimité, mais à la majorité des suffrages exprimés. Une loi peut donc passer avec moins de 50 % de députés qui l'ont approuvée.

Attendez, ne riez pas les niakoués, il y a encore mieux !

Je vous sens à la fois crédules, admiratifs et jaloux.

Si d'aventure le Président pressent qu'il n'aura pas la majorité pour une loi, il peut brandir l'article 49.3. Celui-ci est désormais un peu encadré, mais c'est pas loin de l'open-bar. Ce 49.3 est une façon de court-circuiter tout simplement le parlement.

Le Chef de l'État décide seul de faire passer des lois sans le moindre contre pouvoir ou opposition.

(L'opposition quant à elle n'a strictement aucune chance de faire passer une loi qui ne serait pas approuvée par le Président.)

Ça c'est du parlement, du contre-pouvoir, la voix du peuple !

Je précise que lors d'un 49.3 les députés peuvent déposer une « *motion de censure* » qui si elle obtient la majorité peut faire sauter le gouvernement et entraîner de nouvelles élections législatives.

Mais je vous rappelle que « *la soupe est bonne. Qui me dit que je serai réélu si on provoque des élections ? je vais m'abstenir, on ne sait jamais* ».

Notre démocratie permet donc de donner légalement les pleins pouvoirs à un Président de la République (*élu avec une minorité des voix et forcément issu de l'entre-soi*) avec un parlement purement décoratif. Il faudrait vraiment être un imbécile pour regretter la monarchie.

Les médias et les sondages

Que serait une démocratie sans une presse « *libre* » ?

En France 100 % des médias mainstream sont détenus par quelques milliardaires qui ont financé l'élection du Président. Ces médias ne survivent que par les milliards de subventions, mais aussi de publicité financée par l'État. Il a donné 2 milliards d'euros à la presse¹² en 2020 ! L'État est donc à la fois mécène, mais aussi un client important pour le chiffre d'affaires des journaux. Et ce sans parler du pouvoir de corruption, de copinage et de « *service rendu* ».

Ajoutons à cela que l'information provient exclusivement de l'Agence France Presse, officiellement « *indépendante* ».

« *Le chiffre d'affaires de l'AFP est de 270 millions d'euros par an ; l'État apporte par voie d'abonnements 110 millions d'euros. C'est à la fois beaucoup, mais pas non plus autant que ce que l'État apporte aux télévisions et radios publiques, qui ne manquent pourtant pas d'affirmer leur indépendance rédactionnelle. Aucune agence de presse dans le monde n'en reçoit toutefois autant¹³ !* »

Quant à l'actuel président de l'AFP :

« *Le 12 avril 2018 Fabrice Fries a été élu PDG de l'AFP par son conseil d'administration au terme du troisième tour de scrutin et bien qu'étant le seul candidat en lice suite au retrait, dès avant le premier tour, de l'autre candidat, à savoir le PDG sortant Emmanuel Hoog. Selon une lettre ouverte adressée à la ministre de la Culture, ce dernier a reçu, "le jour*

même de la réunion du Conseil d'Administration ayant pour objet l'élection du Président de l'Agence, [...] un appel de [la] directrice de cabinet [de la ministre de la Culture] pour lui signifier que **l'État lui retirait son soutien**¹⁴." »

C'est on ne peut plus clair. Le PDG de l'AFP est choisi par la Présidence.

Cerise sur le gâteau, j'apprends que celui-ci aurait été mis en examen pour diffamation suite à ses publications à charge contre le documentaire Hold-up¹⁵. Cette information datant de 24 heures, je n'ai pu la recouper. Si cela s'avérait exact c'est d'autant plus intéressant qu'elle n'a été reprise par AUCUN média mainstream !

Notons que la présidente de Radio-France, Sibyle Veil, est camarade de promo de Macron à l'ENA¹⁶.

Les instituts de sondage appartiennent aussi aux milliardaires copains. Instituts dont un des clients est l'État. Ce qui a fait dire au magazine Capital :

« *Le deal juteux entre Matignon et les principaux instituts de sondages*¹⁷ »

Entre la crise du Covid, le « *réchauffement climatique* », la guerre en Ukraine, il ne faut pas être un devin pour déduire que les médias font l'histoire.

Pour la dernière élection présidentielle, ils n'ont fait que détruire Éric Zemmour et valorisé Marine Le Pen qui était alors présidentiable et sympathique pour mieux la détruire au 2e tour et permettre à Emmanuel Macron d'être élu. Celle-ci devenant un danger pour la France et même pour l'humanité, car détenant le bouton de l'arme nucléaire¹⁸.

Les médias ne sont que doxa et censure¹⁹ à la botte du gouvernement et des maîtres du monde comme je l'ai développé dans un de mes derniers textes. C'est dans ce paysage que s'exprime la démocratie à la française.

Ce que permet la démocratie française

Messieurs les Chinois et Coréens, vous n'avez rien compris à la dictature (*surtout les Coréens*).

Voici une liste non exhaustive de ce que permet la démocratie en France en toute légalité et sans entamer les Droits de l'Homme, bien au contraire...

- Elle permet de choisir un candidat compatible avec l'ultralibéralisme et

le Nouvel Ordre Mondial.

- Elle permet de créer un Conseil de défense opaque pour court-circuiter le parlement (*qui est déjà fantoche*).
- Elle permet de créer des lois d'urgence, des lois d'exception en temps de paix.
- Elle permet d'assigner à résidence l'ensemble des Français sans procès ni condamnation.
- Elle permet de masquer son peuple en bonne santé y compris des enfants.
- Elle permet que le peuple réclame des chaînes au nom de la liberté et de la sécurité.
- Elle permet de faire taire les oppositions sans avoir besoin de les interner (*à part le professeur Fourtillan²⁰*).
- Elle permet de mettre en place un Crédit social avec le passe vaccinal et de créer un apartheid de fait.
- Elle permet de priver de salaire, de travail et de dignité tous les soignants « *libres* » qui ont désobéi.
- Elle permet d'interdire aux médecins de prescrire en conscience et en responsabilité.
- Elle permet d'interdire la prise de parole de médecins, d'enseignants, de chercheurs ou d'avocats en les condamnant devant leur Conseil de l'ordre.
- Elle permet que des entreprises privées comme Facebook, Twitter ou YouTube censurent la parole y compris d'élus.
- Elle permet de faire des campagnes de dénigrement, de mettre au ban de la société, de ridiculiser tous les opposants, les « *complotistes* » qui vont à l'encontre du discours national.
- Elle permet de réduire les oppositions au silence médiatique et ose ensuite parler de « *consensus* ».
- Elle permet de dénigrer et couper les comptes bancaires de journalistes qui reviennent du Donbass.
- Elle permet de geler et confisquer les avoirs de personnes liées au régime russe sans procès ni condamnation²¹.
- Elle permet de priver de financement les médias de liberté d'expression ou d'opposition comme France-soir.
- Elle permet de fermer des médias d'opposition (*opposition réelle*) comme RT (*Russia Today*).
- Elle permet de marginaliser et détruire la carrière politique d'élus non corrompus (*cf. Martine Wonner*).
- Elle permet d'empêcher des opposants à se présenter aux élections présidentielles. (*M. Asselineau a été privé de la dernière élection alors qu'il avait obtenu plus de 300 000 voix en 2017 malgré l'opposition active des médias officiels.*)
- Elle permet la corruption de scientifiques, d'élus, de médecins, d'enseignants, de médias.
- Elle permet à ces derniers d'avoir une parole publique sans avoir à exposer leurs conflits d'intérêts.
- Elle permet de condamner lourdement France-soir qui réclamait l'équité de référencement sur Google.
- Elle permet d'héberger les données privées des Français sur des serveurs étrangers.
- Elle permet à des ministres soupçonnés de viol ou d'escroquerie de garder leur poste.

- Elle permet les chaises musicales, des responsables politiques placés à la tête d'entreprises privées comme l'industrie pharmaceutique ou des banques d'affaires et inversement.
- Elle permet et va permettre une surveillance de masse accrue avec la suppression des paiements en espèce, etc.
- Elle permet l'usage de la force contre des manifestants pacifiques :
- Elle permet de faire des guerres (*sans les nommer*) ou donner des milliards à un belligérant sans consulter ses habitants, ni même le parlement.
- Elle permet de faire exploser les bénéfices d'entreprises tentaculaires en provoquant une spéculation grâce aux « *sanctions* » prises contre les Russes.
- Elle permet de confirmer la légalité constitutionnelle de toutes les mesures citées.
- Elle va permettre de mettre en place le passe-carbone.
- Et j'en passe...

Et tout cela au nom de la « *démocratie et des Droits de l'Homme* » pour « *le camp du bien* ».

Pourriez-vous me dire en toute sincérité ce que permet une dictature qui ne serait permis en France par la démocratie, hormis interner et tuer les opposants politiques ?

Appel aux vieilles dictatures de notre planète !

Pourquoi mettre en œuvre une dictature qui internerait des opposants ou les tuerait ?

Pourquoi montrer une violence policière alors que l'on peut détruire médiatiquement ?

En les tuant, vous en faites des héros et des martyrs et vous nourrissez leurs idées !

En les dénigrant, en les ridiculisant, en les mettant au ban de la société, vous en faites des merdes !

Du pain, du vin et des jeux

Formatez la jeunesse dès le plus jeune âge. Abrutissez les masses avec des émissions débiles et de la bonne télé-réalité. Prônez des divertissements avec des artistes de talent qui jouent du piano avec leur bite²³ ! Tuez leur Dieu. Détruisez la famille. Donnez-leur suffisamment de moyens financiers pour s'endetter à vie. Donnez leur soif de consommation à l'infinie. Rendez leur emploi précaire. Et surtout, faites-leur peur avec des virus imaginaires, des guerres ou la destruction de la planète due à l'homme.

Non seulement vous n'aurez pas besoin de camps de rééducation, mais...

Vous obtiendrez une armée d'esclaves zombis prêts à mourir pour défendre leur statut !

Rejoignez-nous, mes frères oppresseurs !

Tyrans du monde entier, sortez de l'âge de pierre, sortez de l'obscurantisme, rejoignez le camp du « bien » !

Devenez des démocraties exactement comme la France !

Vous pourrez réduire à l'état d'esclave l'ensemble de votre peuple sans tirer un seul coup de feu et surtout sans risquer de retrouver votre tête au bout d'un pic !

Vous aussi pouvez être une patrie des « Droits de l'Homme ».

Pour cela, c'est très simple, il suffit de l'affirmer toute la journée et de désigner ses ennemis, toutes ces pourritures comme Poutine qui les bafoue jour après jour.

Reconnaissez le rôle de la France et son apport à la civilisation !

Une « démocratie » comme la France peut faire exactement comme les dictatures, mais sans heurs et sans violence.

Voici le message d'espoir que je voulais vous transmettre.

Rejoignez la dictature démocratie 2,0 !

Amen.

Alain Tortosa²⁴

22 octobre 2022

<https://7milliards.fr/tortosa20221022-democratie-france-vs-dictature.pdf>

1

<https://csmnigeria.org/blog/463-christians-must-not-destroy-democracy-from-within>

2 Fiction

3 Des mauvaises langues parlent de « *dictature french touch* » ce qui est ridicule et indécent.

4 <https://www.letemps.ch/opinions/chinois-ne-haissentils-gouvernement>

5 <https://worldcoalition.org/fr/2022/02/15/peine-de-mort-en-chine-2022/>

6

<https://www.latribune.fr/economie/france/apres-deux-quinquennats-l-objectif-2032-d-emmanuel-macron-935648.html>

7

<https://www.lefigaro.fr/international/2008/08/19/01003-20080819ARTFIG00007-me-dvedev-poutine-un-tandem-de-dix-sept-ans-.php>

8

<https://www.vie-publique.fr/eclairage/23872-parrainage-des-candidats-la-presidentielle-les-500-signatures>

9

<https://www.pourleco.com/entreprise/presidentielle-2022-combien-ca-coute-une-campagne>

10 <https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/les-groupes-politiques>

11

[https://www.interieur.gouv.fr/Elections/Les-resultats/Presidentielles/elecresult__presidentielle-2022/\(path\)/presidentielle-2022/FE.html](https://www.interieur.gouv.fr/Elections/Les-resultats/Presidentielles/elecresult__presidentielle-2022/(path)/presidentielle-2022/FE.html)

12

<https://www.lesechos.fr/tech-medias/medias/coronavirus-le-gouvernement-a-debloque-2-milliards-pour-les-medias-1221356>

13 <https://www.senat.fr/rap/r09-240/r09-2401.html>

14 <https://www.acrimed.org/Fabrice-Fries-un-specimen-de-la-noblesse-d-Etat>

15

<https://www.francesoir.fr/faits-divers/fabrice-fries-pdg-et-directeur-de-publication-de-l-afp-mis-en-examen-pour-un-article>

16

<https://www.capital.fr/economie-politique/sibyle-veil-mathias-vicherat-les-camarades-de-promo-demmanuel-macron-a-lena-ont-decroche-des-jobs-en-or-1283373>

17

<https://www.capital.fr/economie-politique/le-deal-juteux-entre-le-gouvernement-et-les-principaux-instituts-de-sondages-1349877>

18

<https://www.nouvelobs.com/affaires-secretes/20220413.0BS57082/si-marine-le-pen-etait-elue-voici-l-arsenal-nucleaire-qui-se-trouverait-entre-ses-mains.html>

19 <https://7milliards.fr/tortosa20221020-verite-faits-journalistes.pdf>

20

<https://agorativ.ch/events/event/soutien-jb-fourtillan-prisonnier-politique-francais/>

21

<https://www.leclubdesjuristes.com/ukraine/du-gel-a-la-confiscation-des-avoirs-des-personnes-liees-au-regime-russe-par-regis-bismuth-professeur-a-lecole-de-droit-de-sciences-po/>

22

<https://www.amnesty.fr/liberte-d-expression/actualites/usage-excessif-de-la-force-lors-des-manifestations>

23 <https://www.dailymotion.com/video/x88eplr>

24 *Telegram* <https://t.me/+cNljt4jKWeVW0I1o>